



Séance du 05 Février 2010

L'an deux mil neuf, le **05 février à 20 heures trente.**

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de : Monsieur Pierre BACQUÉ, Maire de le Vaudoué.

Présents : M. BACQUÉ Pierre, Maire,
Mme SERIEYS Janine , Mme VERRECCHIA Brigitte, M.DESPLANCHES Jean-Pierre, M. CAUBET Octave, Maires-Adjoints,
Mme JOLY Elisabeth, Mme COLLIGNON Françoise, M.LEROY Christophe, M. TIXIER Thierry, M. BAC Alexandre , Mme LEFEVRE Françoise, Mme OZANNE Michèle, Mlle DELORME Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. ROMBI Jean-François,

Pouvoirs : M. ROMBI Jean-François donne pouvoir à Mme VERRECCHIA,

Secrétaire de séance : M.LEROY Christophe

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
14	13	14

Date de la convocation
1 ^{er} Février 2010

Date d'affichage
1 ^{er} Février 2010

Mme Lefèvre et Mlle Delorme informent qu'elles n'ont pas reçu le compte rendu du 11 décembre 2009. Celui-ci leur est remis.
Le compte rendu du conseil municipal du 11 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 1) Avenant BUSTA ASSURANCES
- 2) Contrat Médecine Professionnelle
- 3) Contrat Collecte Primo (LA POSTE)
- 4) Demande de subvention DGE
- 5) Demande de subvention Fonds Départemental E.CO.LE
- 6) Contrat Ramassage des déchets verts
- 7) Questions Diverses : Intercommunalité

1 – Avenant BUSTA ASSURANCES

Afin de regrouper le parc automobile chez le courtier "BUSTA Assurances", il convient de signer un avenant (établi le 22 janvier 2010) afin de régulariser la prise en charge au 1^{er} juillet 2009 du véhicule RENAULT MASTER immatriculé 158 ACF. Le montant de la cotisation nette est de 144,21 € + frais et taxes. Cette somme sera ajoutée à la prime globale et révisable chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
AUTORISE le Maire à signer cet avenant.

2 – Contrat Médecine Professionnelle

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne soumet à la commune une proposition d'adhésion au service de médecine préventive pour le personnel communal. Cette mission consiste en l'intervention d'un médecin chargé de la surveillance médicale de l'ensemble des agents.

Considérant que les dispositions réglementaires relatives à l'hygiène, à la sécurité au travail ont été modifiées par le décret 2008-139. L'évolution porte sur la fréquence des visites médicales obligatoires et l'institution d'une liste de postes faisant l'objet d'une surveillance particulière ;

Considérant que la mise en place d'une convention entre le CDG et la commune est nécessaire afin de prendre en compte ces nouvelles dispositions réglementaires ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention entre le Centre de Gestion et la commune
- AUTORISE le Maire à la signer.

3 – Contrat Collecte Primo (LA POSTE)

Lors de la séance du 11 décembre 2009, le conseil municipal avait été informé de la prestation "collecte courrier" qui serait facturée par La Poste à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le contrat est parvenu en Mairie le 22 décembre 2009. Le coût de ce service est proposé à 600,00 € HT soit 717,60 TTC pour l'année 2010 et sera révisé chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette prestation, AUTORISE le Maire à signer ce contrat.

4 – Demande de subvention DGE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la vétusté des sanitaires et de la nécessité de la mise aux normes de l'électricité suite à la vérification des installations. Mme Verrecchia ajoute que des travaux d'étanchéité et de menuiserie sont nécessaires également. M. Desplanches est chargé de faire établir de nouveaux devis afin d'établir le coût total de la réhabilitation.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à demander la subvention au taux le plus élevé au titre de la DGE auprès de l'Etat et vu le caractère d'urgence l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de l'arrêté de notification de subvention.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à demander cette subvention.

5 – Demande de subvention Fonds Départemental E.CO.LE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la vétusté des sanitaires et de la nécessité de la mise aux normes de l'électricité suite à la vérification des installations. Mme Verrecchia ajoute que des travaux d'étanchéité et de menuiserie sont nécessaires également. M. Desplanches est chargé de faire établir de nouveaux devis afin d'établir le coût total de la réhabilitation.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à demander la subvention au titre du Fonds Départemental E.CO.LE auprès du Conseil Général et vu le caractère d'urgence, l'autorisation de demander une dérogation pour commencer les travaux avant la réception de notification.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à demander cette subvention.

6 – Contrat Ramassage des déchets verts

La mise en place du service "déchets verts" à partir du 10 août 2009 ayant donné entière satisfaction à la population,

Un contrat est proposé pour l'année 2010 au tarif horaire de 54,00 € HT soit 64,58 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer le contrat avec l'exploitation agricole PALFROY.

7 – Questions Diverses : Intercommunalité

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à ce jour plus de 90% des communes sont intégrées dans un groupement intercommunal. L'Amicale des Maires a pris en charge la maîtrise d'œuvre de l'Intercommunalité. Le cabinet a proposé un questionnaire qui est remis ce jour aux Conseillers. L'étude de ce questionnaire nécessitera plusieurs réunions de travail et sera finalisée pour le 8 avril 2010.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h50*

**Le Maire,
Pierre BACQUÉ**